# L'ART SACRÉ

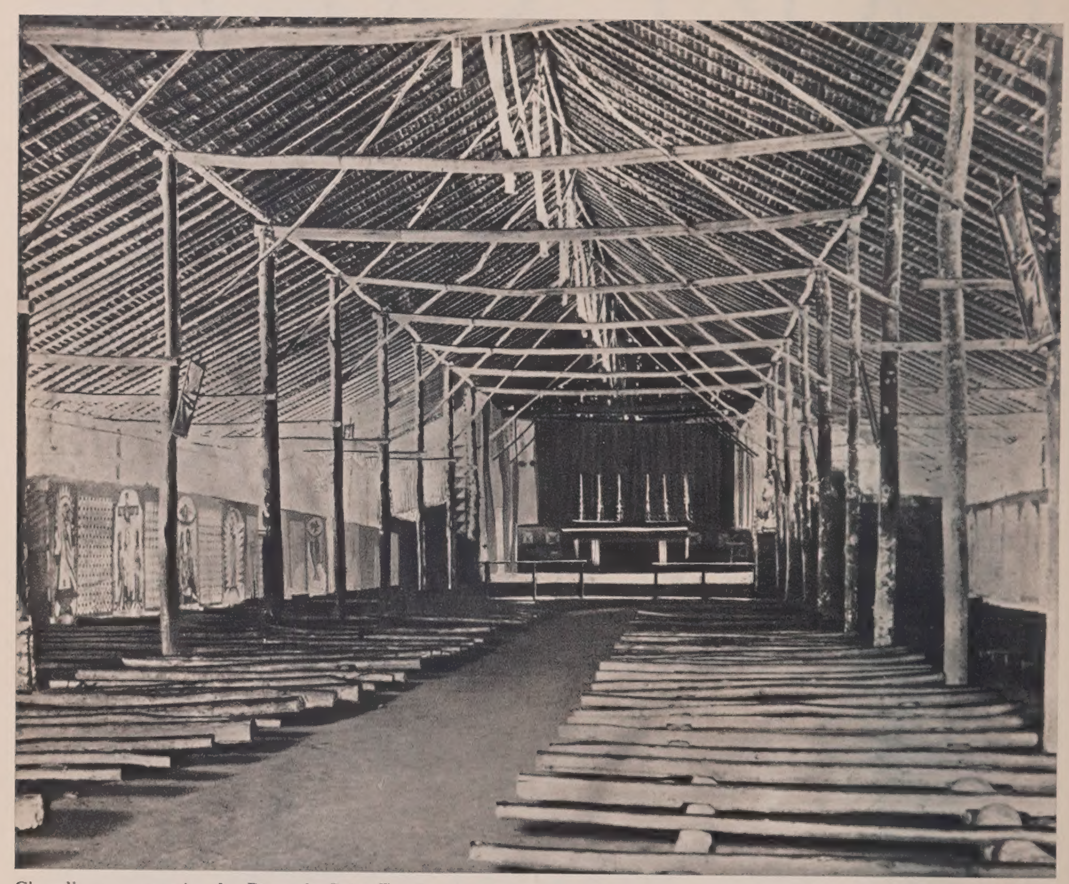
Revue mensuelle



# MISSIONS ET PAROISSES I

7-8

Mars-Avril 1961



Chapelle camerounaise des Pères du Saint-Esprit

*ET cela est vrai des Missions comme des Métropoles : des chrétientés vraiment vivantes s'inventeront toujours des formes vivantes pour s'y exprimer. De telles formes sont complètement imprévisibles. En lier l'apparition à un folklore artificiellement conservé est une tâche vaine et donc dangereuse. Il faut sauver du passé des peuples tout ce qui peut être sauvé, favoriser tout ce qui est encore vivant. Loyalement, fraternellement. Mais pour l'avenir, ce sont les chances d'une liberté sans limites qu'il faut vouloir sauver.*

R. P. Couturier.

*MORT et résurrection. En ce temps pascal, la liturgie et le renouveau printanier se conjuguent pour nous rappeler que la vie, toujours, triomphe. Timidement d'abord, puis avec éclat. L'architecture religieuse en pays de mission n'est que le cadavre d'un art européen depuis longtemps décédé. En Occident même, ces imitations misérables d'époques prestigieuses mais révolues demeuraient étrangères à leur temps. Ce visage de pierre, vieillot et ridé, que se donnait la communauté chrétienne masquait sa vie profonde, son enracinement temporel, son affrontement constant avec les problèmes les plus actuels. Cette âme toujours si jeune, si vivace se façonnait un corps momifié, enserré dans les bandelettes d'un passé mort.*

*Combien plus violent et plus douloureux se révèle en terre de mission ce divorce entre un christianisme ouvert, universel, se greffant sur la vie propre d'un peuple et une architecture desséchée, importée, sans la moindre racine dans le passé et la sensibilité du pays évangélisé. Ce danger ne disparaîtra pas avec le règne des pastiches néo-romans et autres. Déjà on transplante sans précaution des églises modernes. La brousse africaine possède maintenant son église d'Audincourt. Bien entendu sans les grandes œuvres qui en font la valeur.*

*Ne nous méprenons pas. Il ne s'agit point de prôner inconditionnellement l'adoption d'un style indigène parfois peu affirmé et souvent moribond. Il faut s'intégrer dans l'évolution du pays, de la région même où se bâtit l'église. Des chapelles de brousse admettant fort bien les procédés de construction locaux, dureront autant que les cases et évolueront avec elles. Ailleurs, où les formes indigènes sont en voie de disparition, les adopter serait un anachronisme. L'église pourrait alors témoigner de sa naturalisation par l'emploi de techniques et de matériaux modernes adaptés au style et à l'esprit de la nation où elle s'implante.*

*Cette difficile synthèse ne sera réalisée que par des architectes particulièrement sensibles à la vie des formes. L'expérience révèle qu'ils sont, pour l'instant, peu nombreux et peu écoutés. Rainer Senn a établi pour les Antilles deux projets de petites églises parfaitement adaptées à leur destination. On doute de les voir construire : elles ne plaisent pas. Sans doute sont-elles trop simples, trop vraies, trop pures... Souhaitons un meilleur sort aux très intéressantes études d'Edouard Albert pour trois églises au Viet Nam.*

*Rompant avec les erreurs et les routines habituelles, les Bénédictins ouvrent la voie en Côte d'Ivoire. Après le prieuré de Toumliline, au Maroc, ils édifient, à Bouaké, un modeste couvent de très grande qualité. Au Japon, le Carmel de Kyoto nous montre que le recours à une grande tradition architecturale peut permettre l'expression du christianisme le plus authentique et le plus pur.*

*En France, la confiance de quelques équipes de prêtres et d'architectes, nous donne la possibilité de participer à l'élaboration d'un certain nombre d'ensembles importants. Tout cela demande encore à croître et à mûrir. Mais les prémices de la moisson abondent et deux cahiers seront à peine suffisants pour les présenter.*



Le Carmel de Kyoto

## UNE RÉALISATION JAPONAISE

# Le Carmel de l'Annonciation à Kyoto

*Voici une œuvre modeste qui vient en son temps. Elle n'est pas seulement attachante par la réussite plastique qu'elle nous révèle mais aussi par la façon dont elle fut réalisée. Tout ici est sous le signe de cette claire pauvreté que le Père Lelong nous révélait naguère dans cette même revue. Certes cette pauvreté, tout en demeurant aussi lumineuse a des visages différents. On ne saurait comparer les ensembles très purs mais princiers comme le palais impérial de Kyoto à des réalisations aussi modestes que celles du Carmel de Fukuoka. Pourtant l'esprit demeure. L'esprit de sainte Thérèse se trouve particulièrement à l'aise dans ce dénuement; mais alors*



Entrée du monastère

*que tant de carmels d'Occident n'ont su trouver leur style, il semble qu'ici le dépouillement ne laisse rien perdre des richesses du cœur de la Grande Sainte. Certains carmels français fondés au siècle dernier ont laissé transpirer dans leur architecture une sorte de tristesse qui évoque bien vite la prison. Certaines maisons sont désespérément anonymes; d'autres ont leurs formes si étriquées qu'elles en deviennent oppressantes.*

*Il faut, dans un carmel qui sera toujours la pauvre petite maison de quelques filles de sainte Thérèse, abriter sans enfermer, protéger les religieuses du bruit et du mouvement du monde sans enterrer. L'architecture japonaise est mystérieuse. Elle sait utiliser des volumes réduits sans jamais enfermer, contraindre ou oppresser. L'espace spirituel de la pièce, de la maison ou du jardin japonais dépasse infiniment leurs dimensions matérielles. Le jeu subtil des rapports de proportions, l'usage de détails qui agrandissent l'échelle d'un ensemble, un système d'ouvertures incorporées dilatent l'âme, lui permettent de respirer.*


Autre vue de l'entrée

*N'est-ce pas là le cadre normal de la vie contemplative ? L'idéal carmélitain entre autres ne saurait supporter un repliement de l'âme sur elle-même. Le carmel est résolument missionnaire depuis le temps où la Fondatrice passait une bonne partie de son temps, fidèle à l'ordre reçu de Dieu, à semer sans répit. Et voici que par un juste retour l'architecture missionnaire vient apporter au Carmel des formes qui correspondent à l'esprit profond de cet Ordre.*

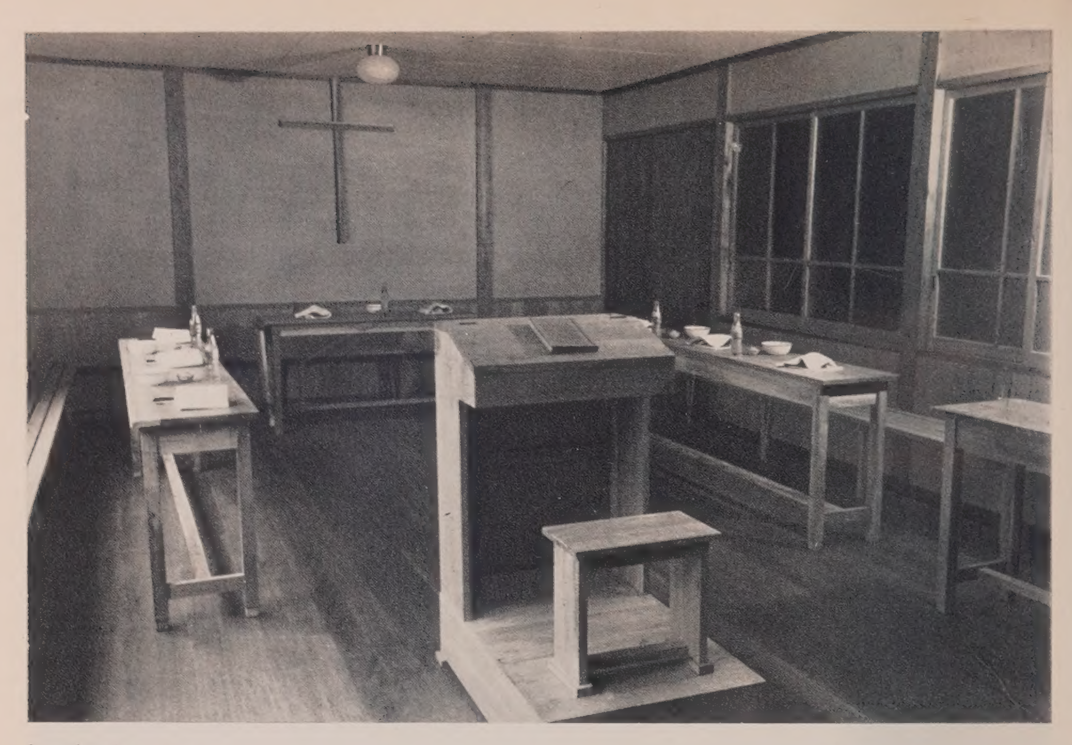
*Que notre lecteur veuille bien regarder ces images. Qu'il ait la patience de bien les considérer ; qu'il ne tourne pas trop vite ces pages ; qu'il prenne son temps ; il percevra alors peut-être, dans la modestie et le silence de ces formes, la présence active du Saint-Esprit.*

Le carmel de Fukuoka Kyuohu a été fondé en 1950 par des Carmélites belges qui avaient reçu mission de faire une fondation. Kyoto fut la ville choisie et approuvée.

Les Carmélites désiraient un monastère petit, très simple, d'un style dépouillé, à la fois carmélitain et japonais. Un plan « couché », exécuté par elles, fut présenté à un architecte japonais,

La chapelle

Le chœur des moniales et la chapelle



Le réfectoire

M. Suga, qui avait bâti plusieurs églises dans le diocèse de Fukuoka. Après plusieurs tâtonnements M. Suga présenta un plan d'élévation qui plut, excepté la chapelle dont le style ne s'harmonisait pas avec la conception carmélitaine. Une des religieuses japonaises fit elle-même un croquis d'un plan d'élévation de la chapelle. Il devint la base du travail de l'architecte. Mais M. Suga se heurta à bien des difficultés, d'autant plus difficiles à résoudre qu'il n'était pas sur les lieux. Il remit donc ses plans à la Compagnie Takenaka qui avait une branche à Kyoto. L'architecte, M. Kubota, adapta les plans aux exigences de la ville et y mit la dernière main. La Compagnie Takenaka nous avait fait la grande faveur de baisser, pour la construction du carmel, le taux habituel du prix de son travail. Nous devons aussi une reconnaissance toute spéciale à M. Kato, chef d'entreprise, qui, avec un dévouement inlassable, rassembla le matériau et chercha par tous les moyens possibles à accorder l'exécution du plan avec le « manque de fonds ». Etant catholique il mit un soin spécial à la construction de la chapelle et se donna beaucoup de peine pour trouver les deux colonnes en bois (troncs d'arbres naturels) qui sont situées de chaque côté de l'autel et donnent à l'ensemble, avec les « shioji », une note japonaise très caractéristique. L'autel et les bancs de communion (ces derniers sont volés à l'Art Sacré, janvier 1958 p. 25) sont en bois du pays : le « shioji ». Nous désirions un tabernacle et des chandeliers en ébène; cela s'harmonisait si bien avec le shioji qui est un bois de couleur claire! Etait-ce abordable? Le Révérend Père Saburo Hirata s.s., professeur au Grand Séminaire de Fukuoka, et qui s'était tant dévoué pour la construction du carmel voisin du séminaire, se dévoua une nouvelle fois pour celui de Kyoto. Il se chargea de l'exécution des plans de l'autel selon le désir des Carmélites. Il trouva dans l'atelier d'un spécialiste une poutre d'ébène empoussiérée qui attendait son sort. Il l'acheta puis découvrit un artisan habitué au travail des autels bouddhistes. Celui-ci accepta d'exécuter le tabernacle la croix, les chandeliers, la lampe de sanctuaire, etc.

Le tout fut fait à un prix très modéré mais avec tout le soin propre à l'artisan japonais.

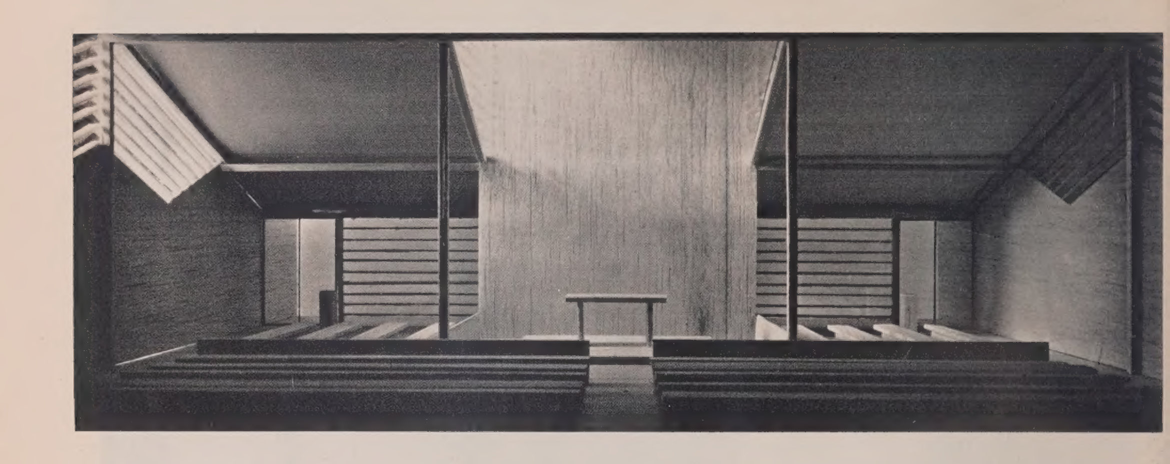
*(lettre du Carmel de l'Annonciation)*

Une cellule



Eglise au Japon

*Le Carmel de Kyoto est, malheureusement, encore une exception. Le visage habituel de l'église au Japon est celui de nos pastiches et de nos faux prestiges. Dans un pays aussi sensible au langage des formes et à leur pureté, quelle image donnons-nous de l'Evangile? Regardez ces photos. Où donc se manifeste mieux le Christ?*



## DES PROJETS POUR LES ANTILLES

# Une chapelle pour Fort-de-France *à la Martinique*

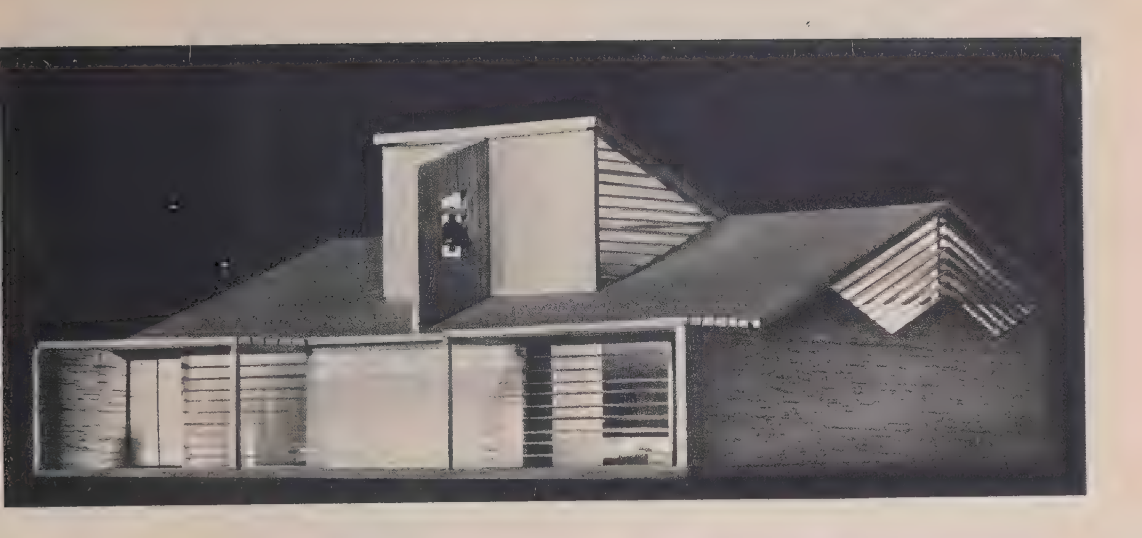
*Nous présentons ici deux projets de l'architecte suisse Rainer Senn. Le premier concerne une église à construire à la Martinique. C'est une chapelle qui doit desservir une population travaillant dans la briqueterie. Ces chrétiens, isolés de l'église paroissiale, souhaitaient la construction d'une chapelle. Le Père Charles Beyler, leur pasteur, désirait une chapelle en brique, simple, baignée dans une certaine pénombre car la luminosité est extrême. Rainer Senn, sollicité, envoya le projet que voici dans le cours de 1960.*

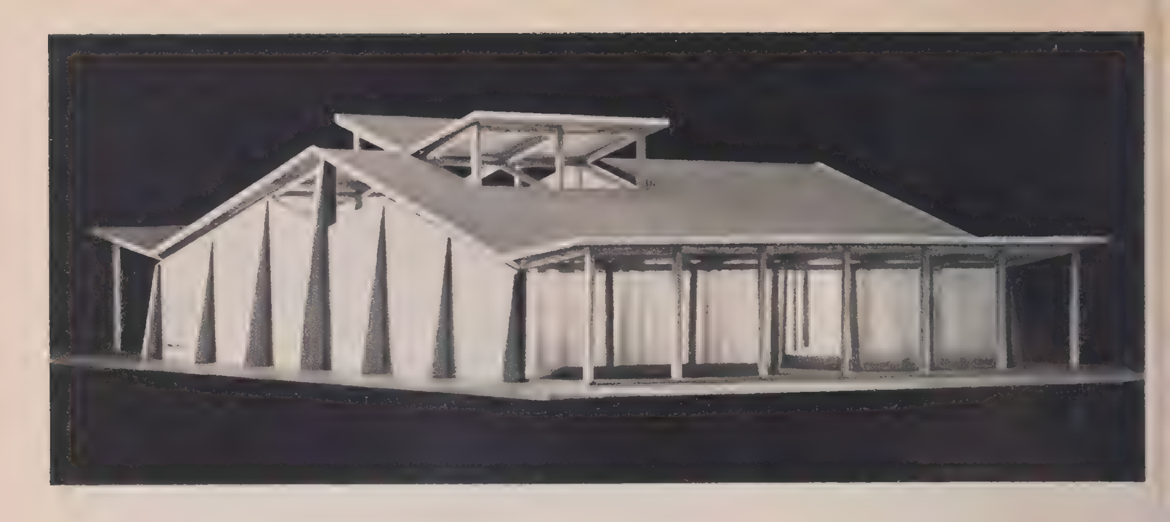
*Maçonnerie* · murs en briques formant un U délimitant ainsi le volume intérieur, murs en T également en briques faisant fonction de clocher, ces deux murs assurent l'appui des pièces de toiture.

*Charpente :* ossature métallique composée d'un cadre rigide dans l'axe de faîtage. Ce cadre est indépendant des murs. Les autres pièces prennent l'appui sur ce cadre et sont supportées par les murs.

*Couverture :* éverite.

*Vitrage :* les entrées et fenêtres sont en verre armé, leur protection est assurée par des lames en bois ou béton formant brise-soleil.





# Une chapelle pour Grand-Bourg
## *Marie-Galante*

*Voici un autre projet du même architecte pour une église sur l'île Marie-Galante, à la Guadeloupe, commandée par le Père Blaise Surgrand. L'architecte a imaginé une construction en bois extrêmement simple. Les piliers supportent des poutres de portée assez petite. Comme toujours chez cet architecte, un lanterneau vient éclairer directement le sanctuaire pour signifier plus nettement la gloire que doit revêtir le lieu eucharistique.*

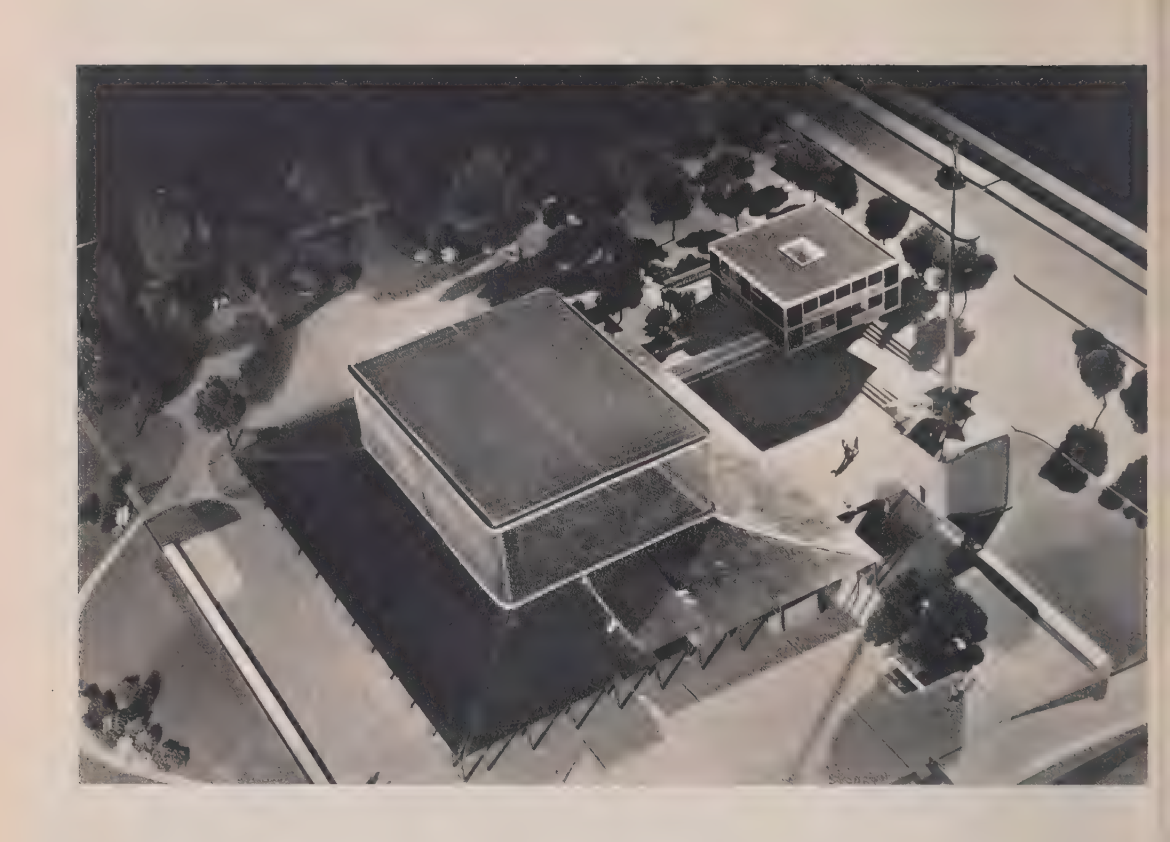
*Ce genre de travail relève d'une ancienne méthode. Des missionnaires nous écrivent leur détresse, leur manque de ressources, l'absence de créateurs adaptés à leurs besoins. L'idéal serait évidemment de leur envoyer un architecte susceptible d'étudier sur place les possibilités de construction, mais les frais de déplacements sont parfois trop onéreux pour d'aussi humbles réalisations. On ne peut que remercier Rainer Senn d'avoir bien voulu mettre au service des missions sa bienveillance et son sens aigu de l'architecture en milieu pauvre. Nous lui souhaitons toutefois d'être appelé sur place pour réaliser dans l'avenir les églises que nous souhaitons de tout cœur lui voir commander.*

*Maçonnerie :* deux murs latéraux, en maçonnerie, non portants stabilisés par des contreforts situés dans l'axe des piliers.

*Charpente :* en bois supportée par des piliers également en bois et disposés sur une trame de 3,65 m. Cette petite dimension évite les grandes portées et facilite la construction de toute la toiture.

*Couverture :* éverite ou tôle ondulée.

Avec les deux murs de maçonnerie le volume est fermé par deux parois en verre armé. Ces parois sont protégées par un avant-toit, à la fois du soleil et des intempéries. Par des ouvertures, elles assurent en même temps la ventilation de l'église.



# DES PROJETS POUR LA FRANCE

*M. le Chanoine Paul Vinceneux, chargé du nouveau quartier des Grésilles à Dijon, s'est vu dans l'obligation d'envisager la construction d'une importante église paroissiale. La consultation restreinte d'architectes, jugée le 8 juin 1960, a décerné le premier prix à M. Joseph Belmont que nous connaissons déjà comme architecte de l'église de Mazamet.*

*Avant de présenter ici l'œuvre primée, nous tenons à donner en entier le programme très détaillé que M. le Curé avait rédigé à l'intention des architectes. Nous avons souvent rappelé dans cette revue la nécessité de tels programmes, mais nous croyons que celui-ci possède une valeur documentaire qui peut intéresser les maîtres des futurs ouvrages sacrés.*

# L'église Sainte-Bernadette

# *à Dijon*

## I - LE QUARTIER DES GRÉSILLES OÙ DOIT SE CONSTRUIRE L'ÉGLISE

### 1. *TOPOGRAPHIE*

Au Nord-Est de la ville, quartier résidentiel entièrement neuf. Divers genres de constructions : plusieurs secteurs de maisons particulières ou jumelées, nombreux blocs 4 étages de 20 à 100 logements, hautes cités de 150, 250, 350 logements à 10 ou 14 étages. La particularité du quartier lui vient de ses buildings.

La paroisse déborde le quartier des Grésilles :

- au Sud par des blocs H.L.M., copropriétés, vaste secteur de maisons particulières;
- à l'Est par 1400 logements qui vont être construits sur l'extrémité de Saint-Apollinaire (4 étages);
- un centre professionnel, 9 groupes scolaires complets sont ou seront édifiés sur le quartier;
- le quartier est limité au Nord par le Marché en gros, la zone industrielle, le secteur sportif; à l'Est par Saint-Apollinaire; au Sud par le Stade; à l'Ouest par la voie du chemin de fer. Sa superficie est de 109 hectares 24. La zone industrielle comprendra 32 hectares 50.

### 2. *POPULATION*

Le nombre de logements se répartit ainsi :

| | |
|---|---|
| Billardon, Lochères, Epirey | 950 |
| Logements divers Grésilles | 1 000 |
| H.L.M., Montmuzard, Terrot, etc. | 850 |
| Secteur industrialisé | 900 |
| Secteur industrialisé Saint-Apollinaire | 1 400 |
| | 5 100 |

Le nombre d'habitants sera environ de :
5 100 × 5 = 25 500. Il y aura donc autour de 15 000 enfants et jeunes dans le quartier. Il y aura 2 500 enfants aux messes de catéchismes.



Le quartier des Grésilles à Dijon — L'emplacement de l'église est hachuré

## II - ESPRIT DE LA CONSTRUCTION

### 1. *SENS LITURGIQUE ET PASTORAL*

L'église doit être essentiellement :

— le SANCTUAIRE de l'EUCHARISTIE centré sur l'autel du sacrifice, sur le tabernacle de la présence divine; il doit revêtir un caractère glorieux principalement par l'incidence de la lumière.
— le TEMPLE de la PAROLE DIVINE, avec la mise à l'honneur de la Bible et son enseignement; le LIEU de la SANCTIFICATION par la dispensation des sacrements.
— le lieu de RASSEMBLEMENT de la COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, facilitant l'union de Dieu, la participation au sacrifice, aux sacrements, aux cérémonies liturgiques.
— le lieu du RECUEILLEMENT et de la PRIÈRE.
— le SANCTUAIRE DIOCÉSAIN en l'honneur de NOTRE-DAME de LOURDES et SAINTE BERNADETTE.

Edifiée pour une paroisse composée uniquement de jeunes foyers et qui, en grande partie, le restera, elle doit être une église donnant la possibilité d'une vie liturgique pour 2500 enfants de catéchisme, permettant de donner toute leur valeur spirituelle aux sacrements de baptême, confirmation, eucharistie et mariage.

### 2. *SENS SPIRITUEL ET ARTISTIQUE*

Mettre dans l'église ces qualités essentielles : harmonie, simplicité, dépouillement, sincérité.

— que dans sa structure elle soit mystérieuse par son caractère sacré, par sa poésie religieuse;
— que par ses formes elle soit l'expression du monde invisible;
— qu'elle soit l'expression de notre temps : de l'âme religieuse contemporaine, des aspirations profondes et particulières de la communauté paroissiale (jeunesse, spontanéité des contacts humains, besoin de recueillement et de paix, de lumière et de vérité, de vraie communauté);
— qu'elle soit l'expression du quartier, de ses constructions, de sa vie humaine, de sa vie spirituelle;
— qu'elle s'intègre à la place centrale sur laquelle elle sera bâtie, qu'elle s'intègre à ses édifices, à son animation;
— qu'elle s'intègre au quartier particularisé par ses gratte-ciel;
— donc, qu'elle domine le quartier non par sa hauteur mais par son expression spirituelle;
— quelle soit très belle dans sa simplicité, d'une harmonie qui ne passe pas;
— qu'en hommage à Dieu elle soit la plus belle réussite du quartier.

### 3. *POINT DE VUE PRATIQUE ET TECHNIQUE*

Eglise pratique, construite en se mettant à la place des usagers.

Eglise bâtie avec les procédés de construction les plus modernes, mais sûrs et les moins coûteux.

Matériaux employés dans le quartier.

## III - PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

### 1. *DISPOSITION GÉNÉRALE*

La paroisse devant comprendre une population considérable d'enfants, il est indispensable d'édifier deux lieux de culte où, simultanément, seront célébrés les offices chaque dimanche :

— une crypte pour la vie liturgique des enfants;
— l'église pour la vie liturgique de la communauté chrétienne.

A l'église seraient attenants : le baptistère et le campanile, le presbytère et le vicariat.

### 2. *IMPLANTATION*

L'église doit être construite sur la place centrale des Grésilles, à l'endroit le plus élevé du quartier. La place sera bordée en contre-bas, au Nord et à l'Est, par un centre commercial, social, administratif. Une partie de la place est plantée d'arbres. La place a été remblayée. Remarquer sur les plans 2 côtés : terrain naturel et terrain remblayé.

La superficie sur laquelle on peut bâtir l'église et le presbytère est de 3354 m2, à prendre sur le terrain disponible au mieux de la construction. S'efforcer de ne pas employer toute la surface pour les constructions. Il est important que certains abords appartiennent à la paroisse.

IMPLANTER L'ÉGLISE au centre de la place sans doute, en plaçant le porche à 30 m du boulevard. Terrain disponible : longueur maxima 60 m (direction à peu près Ouest-Est) - largeur à volonté.

L'église devrait être orientée parallèlement à l'avenue des Grésilles, au sommet de la butte, avec grand parvis et larges marches côté boulevard de la Résistance, rampe montante et descendante pour autos. La crypte serait au niveau de l'avenue des Grésilles. Entrée côté Sud, face à la cité. Une grande cour serait aménagée pour les rassemblements d'enfants (une partie du remblai devrait être enlevée). Le presbytère-vicariat serait joint perpendiculairement à l'église, côté Sud, près de la partie de la place plantée d'arbres. La configuration de la place, telle qu'elle est portée sur le plan, n'est pas définitive, sauf la partie sur laquelle sont faites les plantations. La disposition des abords, sur la partie de la place appartenant à la ville, sera réalisée en considération de la structure de l'église et des besoins des usagers. Ces abords devront revêtir un caractère religieux de préparation à l'entrée dans l'église en créant une atmosphère de calme, de détente.

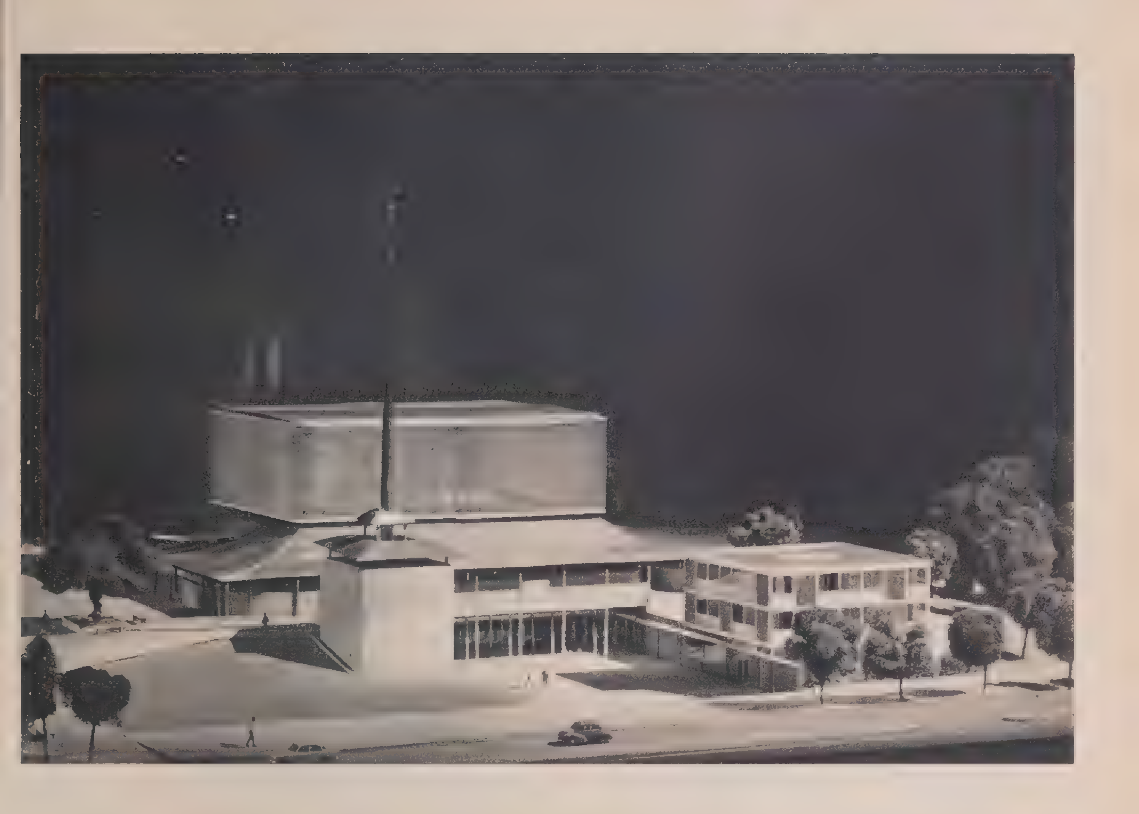
Intégrer l'église à la place et réciproquement.

Permettre d'amples processions et de grandes cérémonies dehors.

Faciliter les contacts entre les paroissiens à l'entrée ou à la sortie des offices.

### 3. *ÉGLISE*

Contenance : 1 200 places. Bancs où l'on soit bien, agenouillé et assis.



Tribune de secours pour les fêtes : 400 places au moins, gradins, pente peut-être, bancs amovibles.

Il est très important que la disposition de l'église avec la situation du chœur et l'emplacement des bancs permette la formation et la cohésion de la communauté chrétienne, évitant la dispersion des fidèles, facilitant leur groupement, ne laissant pas l'impression de vide, même lorsque l'église n'est pas remplie. Une certaine disposition du chœur et des bancs permettra cette réalisation essentielle de la vie communautaire.

Edifice facilement chauffable.

Sol incliné vers l'autel.

## *Chœur*

— église centrée sur l'autel, simple, majestueux, avec tabernacle formant cassette précieuse;
— table du sacrifice permettant les messes des deux côtés;
— chœur vaste, très-éclairé, visible de toute l'assistance;
— ambon avec deux ou trois marches, qui soit lié organiquement à l'autel, qui ne fasse qu'un avec le sanctuaire, où l'on puisse lire solennellement l'Evangile et placer des feuillets de prédication;
— du côté épître, pupitre amovible pour diriger les chants du peuple;
— sacrarium.

## *Schola et orgue*

— schola proche du chœur et de la communauté chrétienne, peut-être sur un côté, plan légèrement surélevé, place pour 60 choristes;
— orgue d'accompagnement à cette place;
— grandes orgues à prévoir à la tribune de secours, sur un plan plus élevé et indépendant. Cet emplacement restera certainement vide pendant plusieurs années. Son absence ne devra pas trahir l'architecture.

### 4. *CRYPTE*

Contenance : 800 places d'enfants (ou 6 à 700 places grandes personnes) - bancs. Eclairée et aérée naturellement. Elle n'est pas un sous-sol et doit avoir un aspect profondément religieux : c'est une église.

Facilité d'accès pour permettre les entrées et sorties rapides d'un très grand nombre d'enfants. Doit faciliter, pendant les messes, le contact entre prêtres et assistants ainsi que l'animation des offices.

Chœur vaste, visible; autel majestueux; la disposition en hémicycle serait excellente.

Veiller à l'insonorisation de la crypte pour ne pas gêner l'église supérieure durant les offices simultanés.

### 5. *CHAPELLE D'HIVER*

Près de la crypte, communiquant avec elle par cloison mobile ou porte : la chapelle d'hiver d'une contenance de 100 places (messes de semaine, veillées de prières). Elle servirait de chapelle pour la consécration à la Sainte Vierge après les baptêmes. Entrée indépendante, communication avec le baptistère. Petite sacristie chauffée en même temps et servant de bureau des baptêmes.

### 6. *ADDITIF*

*Décoration* - elle doit faire un ensemble avec la conception religieuse et artistique de l'église.

*Chapelles et autels* sur lesquels on puisse célébrer.

Ils seront dédiés à :

3 à l'église :
N.-D. de Lourdes et Ste Bernadette (cette chapelle doit être sanctuaire de pèlerinage);
Saint Joseph Ouvrier;
Chapelle mortuaire, près de l'entrée.

2 à la crypte :
Sainte Bernadette;
Curé d'Ars.

Il n'est peut-être pas nécessaire que ces autels portent des statues, sauf ceux de Notre-Dame de Lourdes et Sainte Bernadette.

*Confessionaux* - Dispersés pour la liberté et la discrétion, près des entrées. Intégrés dans l'architecture. Climatisés, éclairés. 6 dans l'église, 4 dans la crypte, 2 dans la chapelle d'hiver, 1 dans chaque sacristie.

*Etudier* - la disposition des 12 croix de consécration. La disposition du chemin de croix, peut-être :
— une petite croix au mur,
— une dalle gravée sur le sol,
— une 15e station exprimée autrement : la résurrection...

### 7. *BAPTISTÈRE*

Il doit avoir une place de premier plan en raison :
— de l'importance à donner à la liturgie baptismale,
— du nombre des baptisés (400 par an, 30 à 40, peut-être plus, à certaines fêtes).

Il doit être attenant à l'église, visible de l'église pour donner toute leur valeur aux cérémonies de la veillée pascale et de la rénovation des promesses du baptême (communion solennelle).

Il doit être indépendant de l'église en ce sens qu'il doit permettre de conférer le baptême pendant les messes du dimanche, sans gêne réciproque. Pour cette raison, il doit être suffisamment insonorisé.

Il doit permettre de faire 8 à 10 baptêmes simultanément. (Place pour les familles des baptisés qui doivent facilement participer à la cérémonie sacramentelle.)

Il doit permettre de donner toute sa valeur à la liturgie du baptême et comprendre :
— atrium des exorcismes, au niveau de la crypte,
— entrée dans la chapelle d'hiver qui sera « l'église de Dieu » du baptisé,
— montée au baptistère qui doit comprendre :
fontaine (vaste récipient amovible)
vasque
sacrarium,
— descente à l'autel de la Vierge pour consécration (dans la chapelle d'hiver),
— sacristie pour signatures (celle de la chapelle d'hiver).

Entrée et sortie de ces lieux sans passer par l'église. Baptistère et dépendances chauffés en hiver.

Baptistère mettant en valeur matière et objets liturgiques (eau baptismale, sel bénit, huile sainte, livre d'or de chrétienté ouvert au dernier baptême, rituel, cierge pascal, eau bénite).

Un large escalier avec sens montant et descendant serait nécessaire pour communication entre chapelle et baptistère afin de commencer une seconde série de baptêmes pendant que la première est au baptistère.

### 8. *CAMPANILE*

Pouvant contenir 3 ou 4 cloches. Peut-être assez élevé, dans l'esprit des constructions en hauteur du quartier. Cependant sans disproportion avec l'église. Pour ne pas alourdir le campanile, ne pas mettre les cloches très haut (économie de matériaux réalisée ainsi). Prévoir l'emplacement d'un carillon.

### ÉCLAIRAGE

L'éclairage naturel et artificiel doit être pensé avec l'architecture. La liturgie lui impose des lois précises. Le chœur et surtout l'autel doivent être baignés de lumière. Pas de source lumineuse derrière l'autel. L'église doit être suffisamment éclairée pour permettre la lecture presque jusqu'à la tombée du jour. Le régime lumineux de Dijon est sombre durant six mois de l'année. L'éclairage artificiel, direct et indirect, doit être étudié avec le dispositif architectural.

### SONORISATION

Même remarque sur le plan architectural pour la disposition des colonnes sonores. Etudier particulièrement l'acoustique.

## IV - SACRISTIES

Disposition générale, l'ameublement devant être précisé. Le détail du mobilier de sacristie sera donné au second stade de l'élaboration des plans.

### 1) *ÉGLISE*

a) *Sacristie des prêtres*
— avec meubles pour ornements
entre autres
2 armoires - long. 4 m
1 buffet - long. 2 m 80
— servant de sacristie de mariages (sens unique : 2 issues)
— mise à l'honneur du lavabo liturgique
— tableau d'électricité

b) *Petit oratoire* attenant à la sacristie avec vue sur le tabernacle;
c) *Bureaux du clergé* (deux), attenants d'un côté;
d) *Sacristie des clercs*, attenante de l'autre côté. Pour 20 clercs, 2 armoires de 3 m, autre armoire;
e) *Sacristie des fleurs, cierges* (nombreux placards pour vases, cierges, matériel d'entretien);
f) *Dépôt pour matériel lourd* (mariages, obsèques, crèche, dais, etc.);
g) *Toilette* - W.C.

Entrée et sortie sur l'église, sans gêner le chœur (2 portes). Correspondance avec sacristie de la crypte. Sortie extérieure.

### 2) *CRYPTE*

a) *Sacristie des prêtres*, en plus réduit reproduire la sacristie supérieure — avec meubles d'ornements — servant de sacristie des mariages célébrés à la crypte (deux issues);
b) *Sacristie des clercs*;
c) *Grand dépôt*;
d) *Chauffage* de l'église et de la crypte (pour mémoire) etc.
e) *Petite salle* pour petit matériel, fleurs;
f) *Toilette* - W.C.;
g) *Bureau* attenant à la chapelle d'hiver, servant de sacristie, de chapelle d'hiver et des baptêmes.

Deux portes sur la crypte. Sortie extérieure.

## V - DIVERS

### *ISSUES ET ALENTOURS*

Ces points importants doivent être pensés en fonction :
— du développement de l'esprit communautaire de la paroisse (contacts entre paroissiens, conversations, groupes, rassemblements);
— des cérémonies importantes comme processions, pèlerinages, communions, ou encore mariages et obsèques;
— en fonction des rassemblements d'enfants pour la crypte.

### *PORTES*

D'après règlement de sécurité. Permettant accès et dégagement facile de la foule. Communication avec crypte et parvis inférieur. Double porte servant de tambour. Une porte assez vaste, permettant communication avec la partie de la place plantée d'arbres, faciliterait la possibilité de cérémonies extérieures sur la place.

### *PORCHES*

L'église aura un vaste porche qui permette :
— abri pour cérémonies extérieures (clergé), pour groupe de paroissiens, pour panneaux d'affichage, annonces.
— prévoir emplacement de la presse : kiosque ou voiture?

La crypte aura également un porche, même but, dans la perspective des enfants.

### *ALENTOURS ÉGLISE*

L'église, dont l'abside sera sans doute adossée à la place, doit lui être cependant ouverte et permettre en certaines circonstances une réunion massive de fidèles sur la place avec office célébré sur l'autel extérieur. L'église doit avoir une architecture qui satisfasse la vue plongeante du haut des gratte-ciel. L'abside, vue de la place, doit avoir une architecture particulièrement soignée.

## VI - CHAUFFAGE

Il doit être étudié avec le plus grand soin, avec des spécialistes. Adopter les procédés qui ont fait leur preuve. Penser non seulement au prix de l'installation mais à l'exploitation, au coût de la consommation. Donner une très grande souplesse à l'utilisation du chauffage, sans doute par multiplicité des générateurs de chaleur. Le chauffage demandé est intermittent; il ne doit pas y avoir de risque de gel. Il doit être rapidement obtenu. Le chauffage à air chaud propulsé serait préconisé. Le chauffage doit être silencieux.

Le chauffage doit être séparé :

1. église et sacristie avec vanne de séparation entre les deux,
2. crypte et sacristie avec vanne de séparation entre les deux,
3. chapelle d'hiver, baptistère et bureau, salle de réunions.

Local de chaufferie unique au niveau de la crypte. Stockage unique. Cheminées de secours sont-elles à prévoir? Le chauffage du presbytère est à considérer séparément.

## VII - PRESBYTÈRE - VICARIAT

Bâtiment attenant à l'église où l'on pourra entrer par la sacristie. Presbytère et vicariat attenants et indépendants. Portes et escaliers différents. Perpendiculaire à l'église. Situation à peu près Sud-Est par rapport au terrain. Comprenant : rez-de-chaussée, 1er étage, 2e étage.

### *1) REZ-DE-CHAUSSÉE*

Plusieurs salles moyennes (50 enfants) pour catéchismes, réunions adultes, rassemblement avant d'entrer à la crypte. Entrées indépendantes, communiquant entre elles. Garage deux voitures. Dépôt assez vaste remplaçant cave et grenier. Source de chauffage.

### 2) *PRESBYTÈRE*

a) 1er *étage* : bureau pour curé, bureau paroissial (archives et bibliothèque), salle à manger et salle de réception, les deux communicables, cuisine, toilette (chaque pièce indépendante).
b) 2e *étage* : 4 chambres, chambre gouvernante un peu séparée, salle d'eau.

### 3. *VICARIAT*

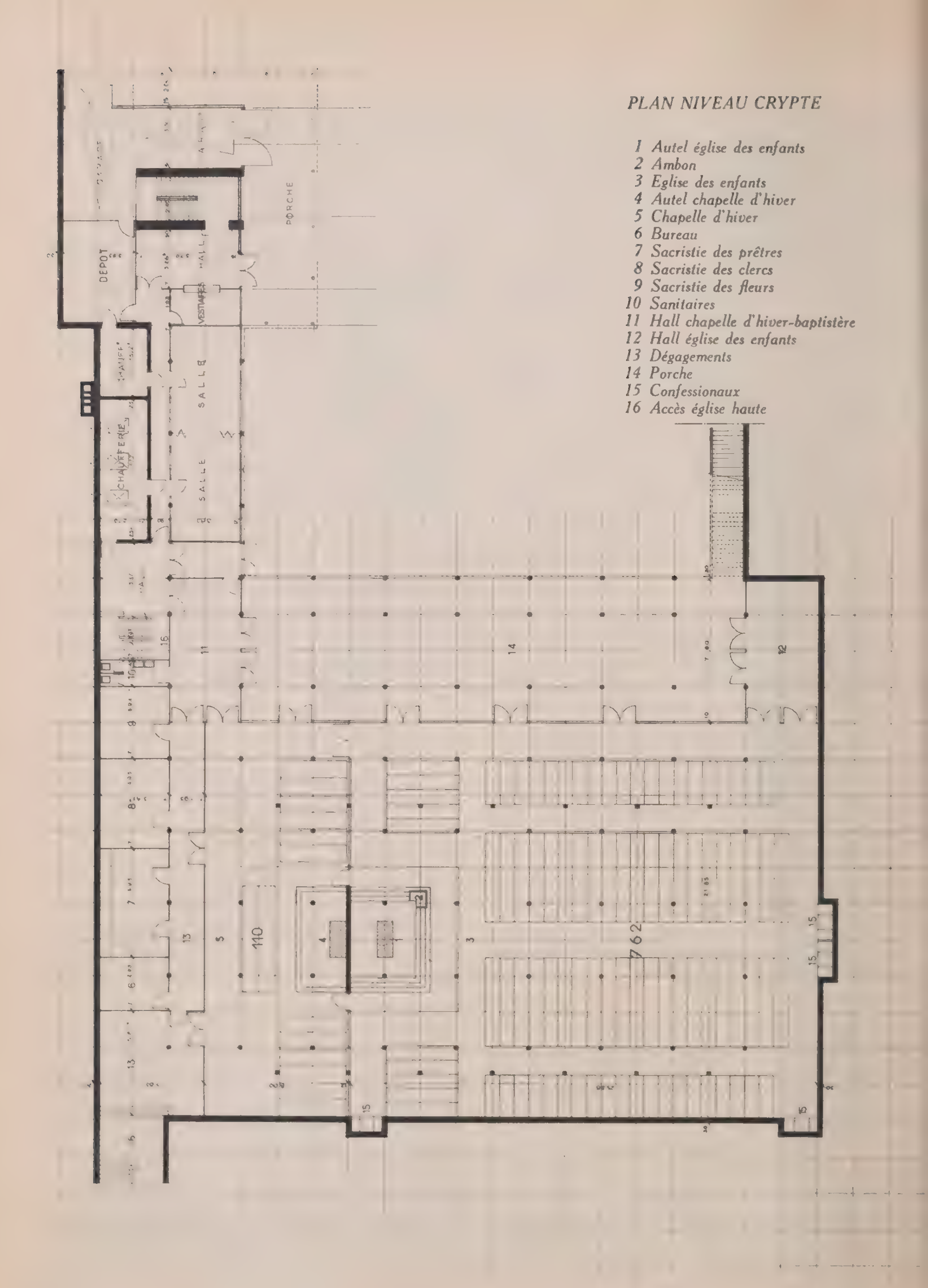
Attenant au presbytère, indépendant, communication par l'intérieur et ainsi avec l'église. Prévu pour 4 vicaires.
a) 1er *étage* : 2 bureaux et 2 chambres. W.C., salle d'eau.
b) 2e *étage* : 2 bureaux et 2 chambres.

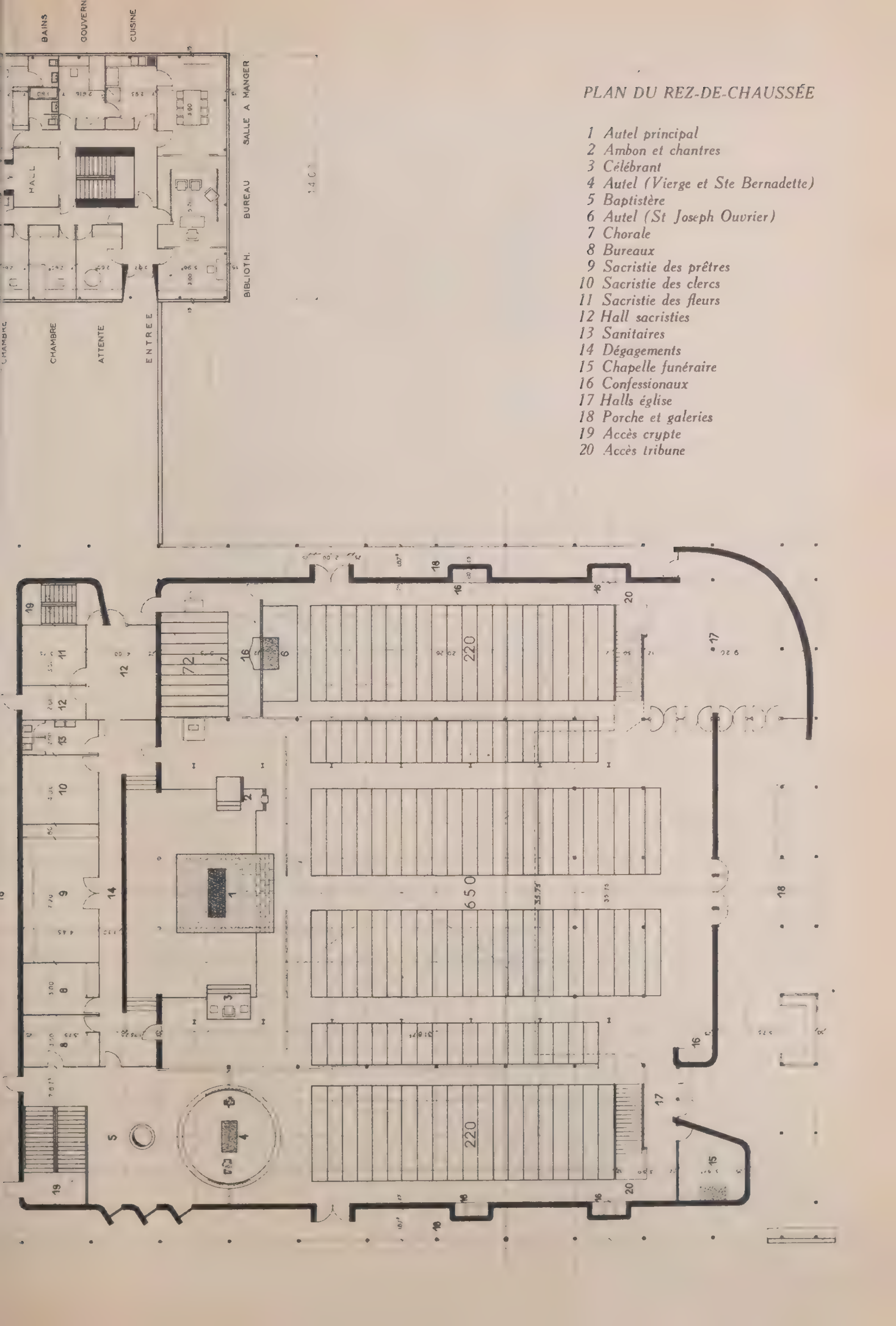
Petite salle d'attente à chaque plan — un bureau et une chambre devant faire un appartement séparé.

### 4. *DIVERS*

Placards, penderies. Montée facile sous le toit.

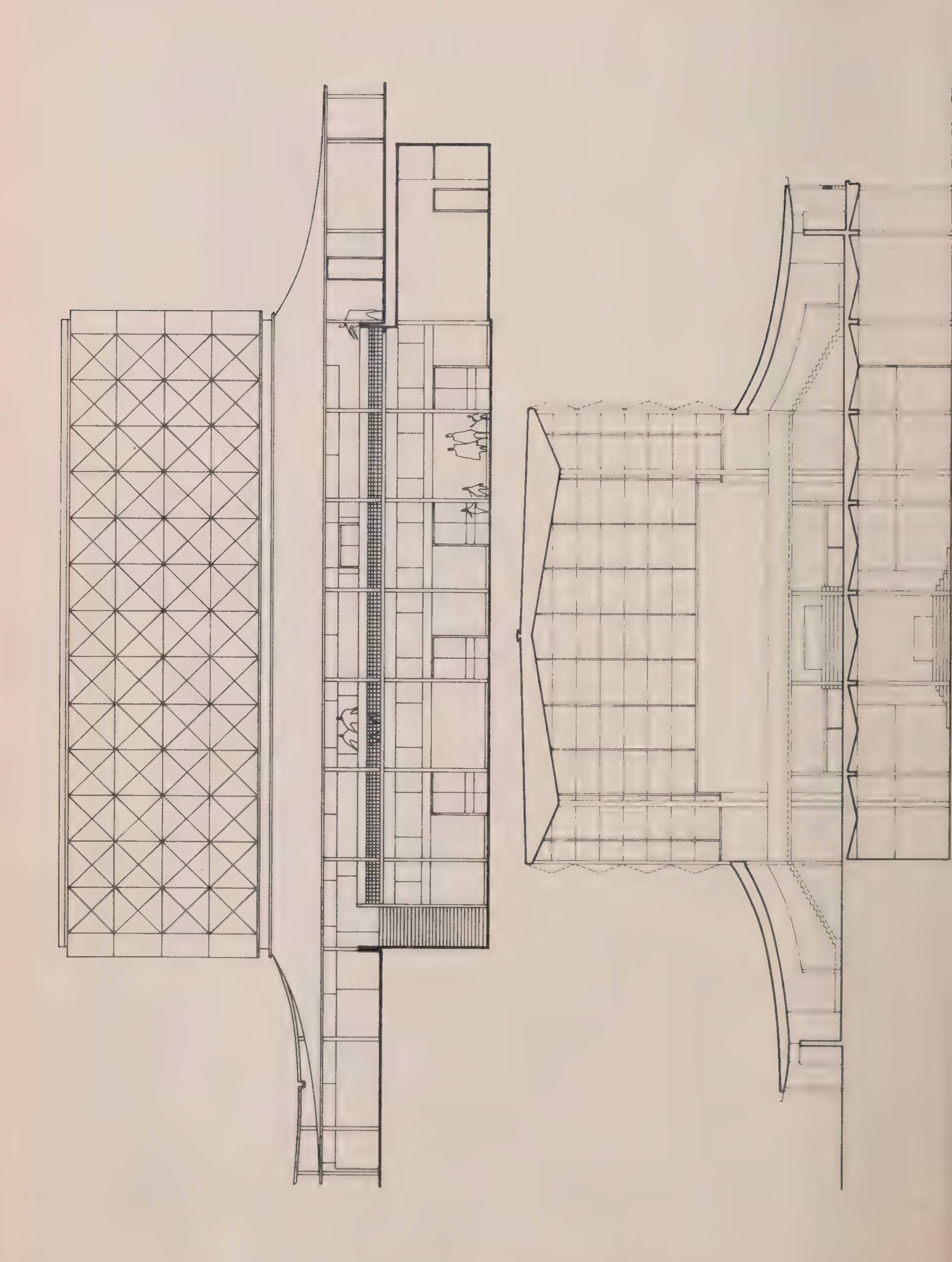
Entre crypte et presbytère, une surface couverte, sorte de préau pour enfants, dont l'aspect ne nuira pas à l'architecture. Toilette, W.C. pour extérieur.

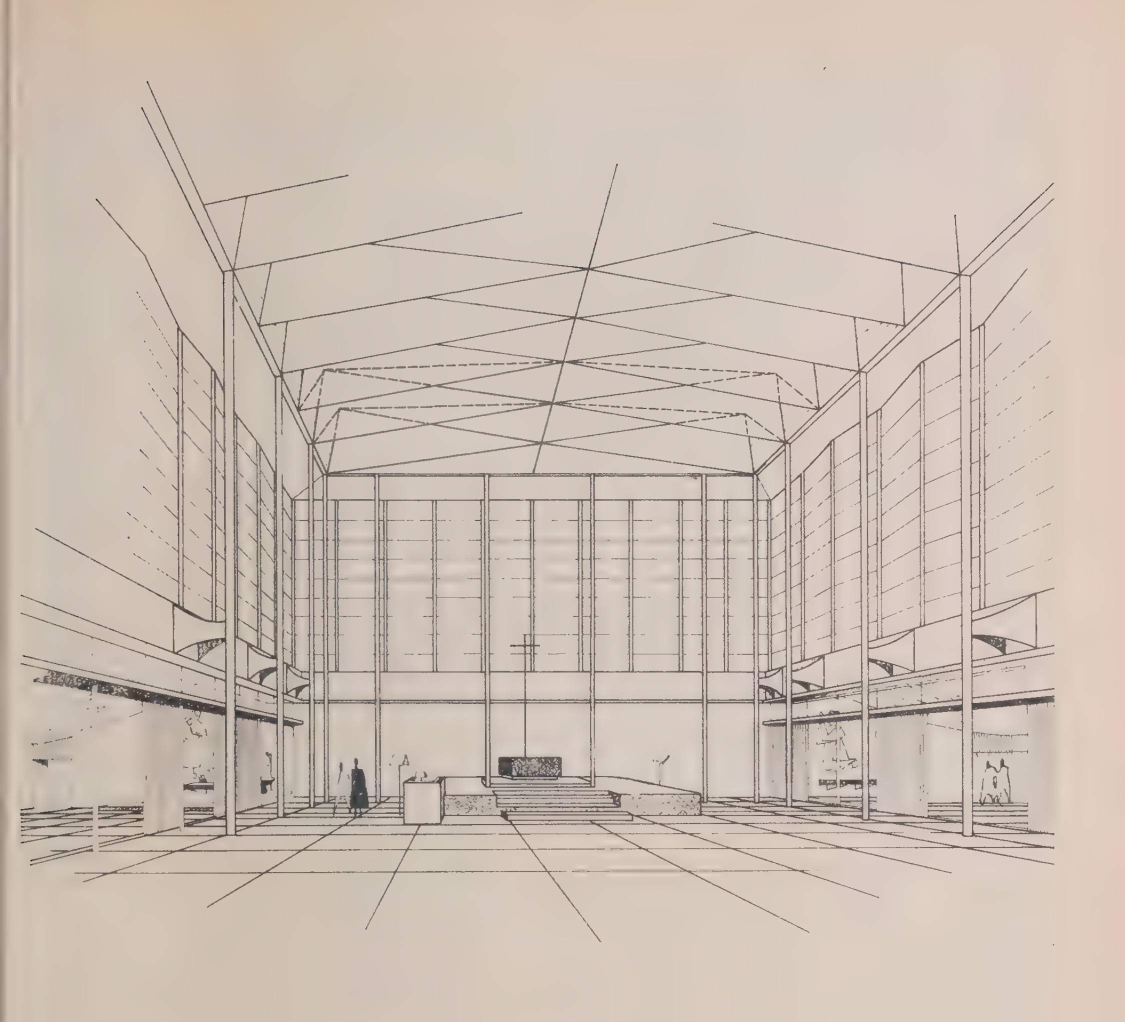

PLAN NIVEAU CRYPTE
1 Autel église des enfants
2 Ambon
3 Eglise des enfants
4 Autel chapelle d'hiver
5 Chapelle d'hiver
6 Bureau
7 Sacristie des prêtres
8 Sacristie des clercs
9 Sacristie des fleurs
10 Sanitaires
11 Hall chapelle d'hiver-baptistère
12 Hall église des enfants
13 Dégagements
14 Porche
15 Confessionaux
16 Accès église haute
PORCHE
DEPOT
HALL
VESTIAIRES
SALLE
SALLE
CHAUFFERIE
762
110




PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1 *Autel principal*
2 *Ambon et chantres*
3 *Célébrant*
4 *Autel (Vierge et Ste Bernadette)*
5 *Baptistère*
6 *Autel (St Joseph Ouvrier)*
7 *Chorale*
8 *Bureaux*
9 *Sacristie des prêtres*
10 *Sacristie des clercs*
11 *Sacristie des fleurs*
12 *Hall sacristies*
13 *Sanitaires*
14 *Dégagements*
15 *Chapelle funéraire*
16 *Confessionaux*
17 *Halls église*
18 *Porche et galeries*
19 *Accès crypte*
20 *Accès tribune*





## FINANCEMENT DE L'ÉGLISE

Dans la construction de l'église Sainte-Bernadette la considération « finances » sera de la plus haute importance. Le projet de l'église, campanile compris, sans le presbytère-vicariat, ne devra pas dépasser 1 300 000 NF. Le devis estimatif, soigneusement étudié, aura une influence prépondérante dans le classement fait par le jury.

## REMARQUES FINALES

Il serait essentiel à MM. les Architectes de prendre contact avec M. le Curé de Sainte-Bernadette et le Comité d'érection de l'église, comme aussi de visiter le quartier. Tous les renseignements complémentaires qui leur seront utiles, sur leur demande, leur seront fournis.

Ce programme de construction a été longuement étudié. Il a des imperfections inévitables mais il reflète la pensée de ceux qui, prêtres et fidèles, feront usage de cette église, comme aussi de l'autorité diocésaine et du Comité d'érection.

Aux architectes, avec leur sens du sacré et leurs connaissances liturgiques, avec leur science technique et leur esprit artistique, de donner âme et vie à ce programme pour que l'église Sainte-Bernadette soit une des églises les plus réussies des temps modernes, soit aussi la plus belle réalisation du quartier.

Chanoine Paul Vinceneux
Curé de Sainte-Bernadette de Dijon

# Les églises de la cité de la Duchère

## *à Lyon*

C'est le 21 octobre 1958 que M. Pradel, maire de Lyon, monté sur un bulldozer, a donné le coup d'envoi à la Duchère. Il s'agit d'un plateau d'une superficie de 120 hectares, situé au-dessus du quartier de Vaise, à gauche de la montée de Bourgogne par où on y accède actuellement ; la nouvelle cité fera partie du 9e arrondissement de Lyon.

Le plan masse du chantier de la Duchère, établi par la Société d'Equipement de la Région lyonnaise, prévoit quatre emplacements pour le service religieux, en fonction des autres quartiers d'habitation ceux-ci sont séparés par des espaces verts, par le fort militaire qui deviendra un stade et par l'Ecole nationale professionnelle appelée à grouper 1.200 élèves filles dont 500 internes.

Une église principale sur le « plateau » desservira 2.250 logements pour 9.000 habitants; l'architecte est M. François Cottin, de Lyon. Une autre église, à Balmont, sur le côté est, sera entourée de 1.200 logements et de 5.000 habitants; l'architecte est M. Pierre Genton, de Lyon. Un autre centre religieux se prépare près de l'ancien château de la Duchère, au sud-ouest, pour 600 logements et 2.500 habitants; l'église est confiée à M. Maurice Novarina, de Paris. Un quatrième lieu de culte sera créé à la Sauvegarde, au nord-ouest, pour 1.200 logements et 5.000 habitants.

Des logements particuliers viendront encore s'ajouter aux collectifs H.L.M. et Logéco, de sorte que l'ensemble de la cité de la Duchère comptera de 25 à 30.000 habitants, l'équivalent de villes comme Mâcon, Bourg ou Villefranche-sur-Saône.

Les trois premiers centres religieux sont à entreprendre au plus tôt dans l'année 1961, afin d'accueillir les familles dès leur arrivée dans la nouvelle cité; les logements du « Château » sont livrables à partir de juin prochain.

Chacun des quatre centres religieux comprendra une église, des salles de catéchisme ou de réunions diverses et résidence sacerdotale, le tout formant une paroisse et une équipe de prêtres se partageant le ministère des quartiers.

Il est à souhaiter que les bâtiments destinés à recevoir le peuple chrétien soient simples, solides et beaux.

S'il faut rendre grâces à l'urbanisme, au maire et à la Société d'Equipement de la Région lyonnaise d'avoir prévu l'emplacement des édifices religieux, le problème de leur financement se pose avec acuité. Il s'agit d'acheter les terrains qui nous sont proposés. A ce sujet, deux emprunts successifs ont été lancés par le diocèse au cours des années dernières. 80 centres religieux sont à fonder entre le Rhône et la Loire.

En ce qui concerne la Duchère, les frais de construction peuvent se chiffrer au minimum de 2 millions de N F. Ce sont les curés fondateurs et les associations locales qui doivent partout pourvoir aux frais de construction avec l'aide des paroisses marraines. L'ensemble des fidèles du diocèse de Lyon commence à sentir l'immensité du problème.

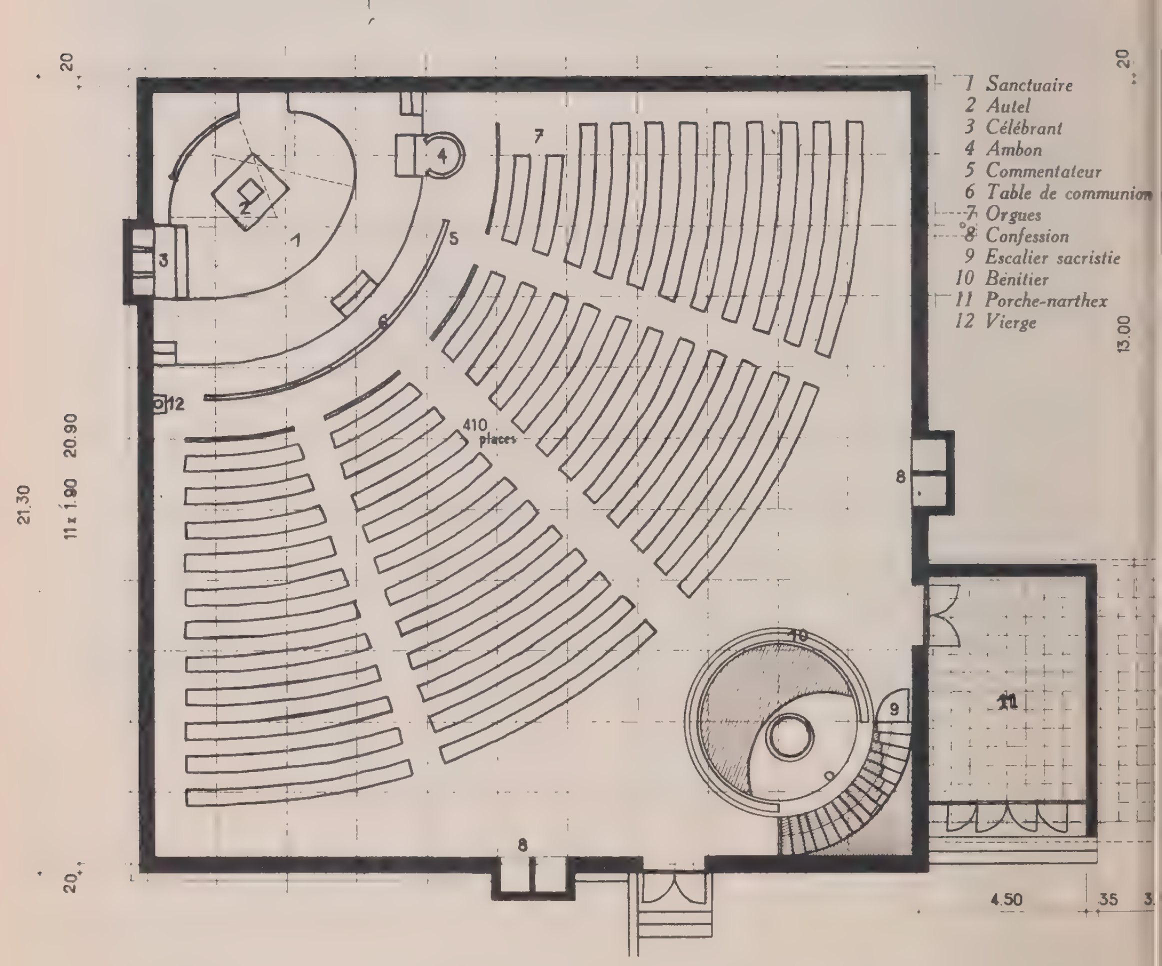
L. de Galard



Maquette du grand immeuble, de l'église (au centre) et du centre commercial (à droite) que M. Novarina a conçus pour la Duchère. Noter que l'église est simplement représentée par son volume général.

*Dans le cadre de l'ensemble du plateau de la Duchère, un problème nouveau se posait aux architectes des églises. Les grandes unités d'habitation imposaient des dominantes verticales avec lesquelles les sanctuaires ne pouvaient songer à lutter. Les architectes se sont attachés à le résoudre en cherchant à trouver, dans la dimension horizontale, un caractère monumental nouveau. Cette originalité n'est pas gratuite : elle correspond d'une part aux exigences de l'urbanisme ; elle permet aussi de loger un ensemble paroissial qui fonctionne selon le désir du pasteur de ce quartier.*

*Nous devons préciser que les plans de MM. Genton et Cottin que nous présentons ici sont encore des avant-projets. Mais ces simples études ont déjà un grand intérêt.*




# L'église du Château

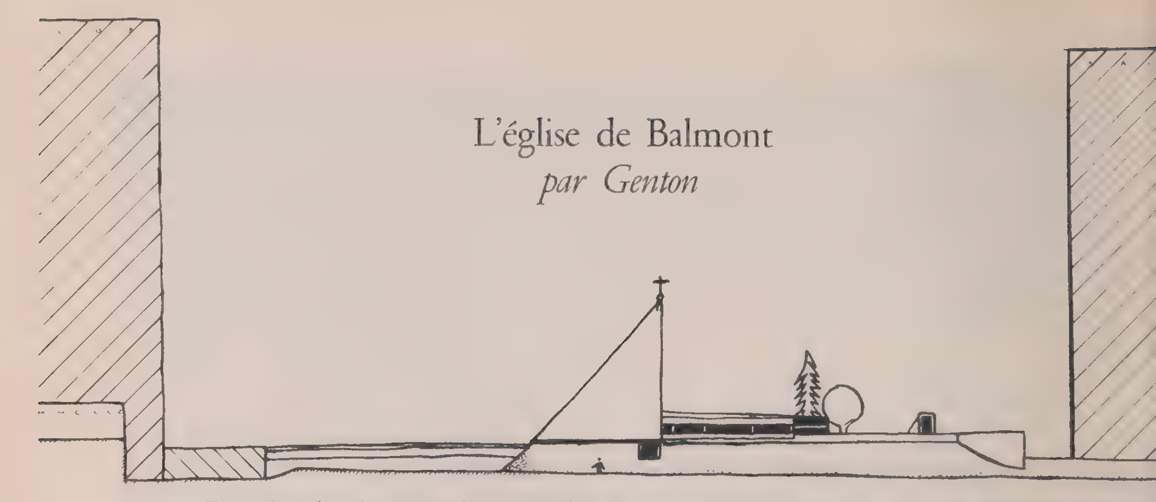
## *par Novarina*

*Le projet de M. Novarina est le plus avancé car les immeubles que l'église desservira seront les premiers habités. L'édifice est à deux niveaux, utilisant la déclivité du terrain. Au-dessous, les salles de catéchisme et le baptistère qui communique avec l'église par une sorte de large puits et un escalier. Au-dessus, l'église sur plan carré.*

*La charpente est formée par un système de bois caissonné. La couverture est en cuivre. Entre le plafond et les murs court une bande de verre ou de vitraux.*



# L'église de Balmont
*par Genton*



En réalité, les deux grands immeubles ne sont pas sur le même axe, mais légèrement décalés, ce qui assure à l'église un espace plus dégagé.

*SALLES PAROISSIALES ET ANNEXES*

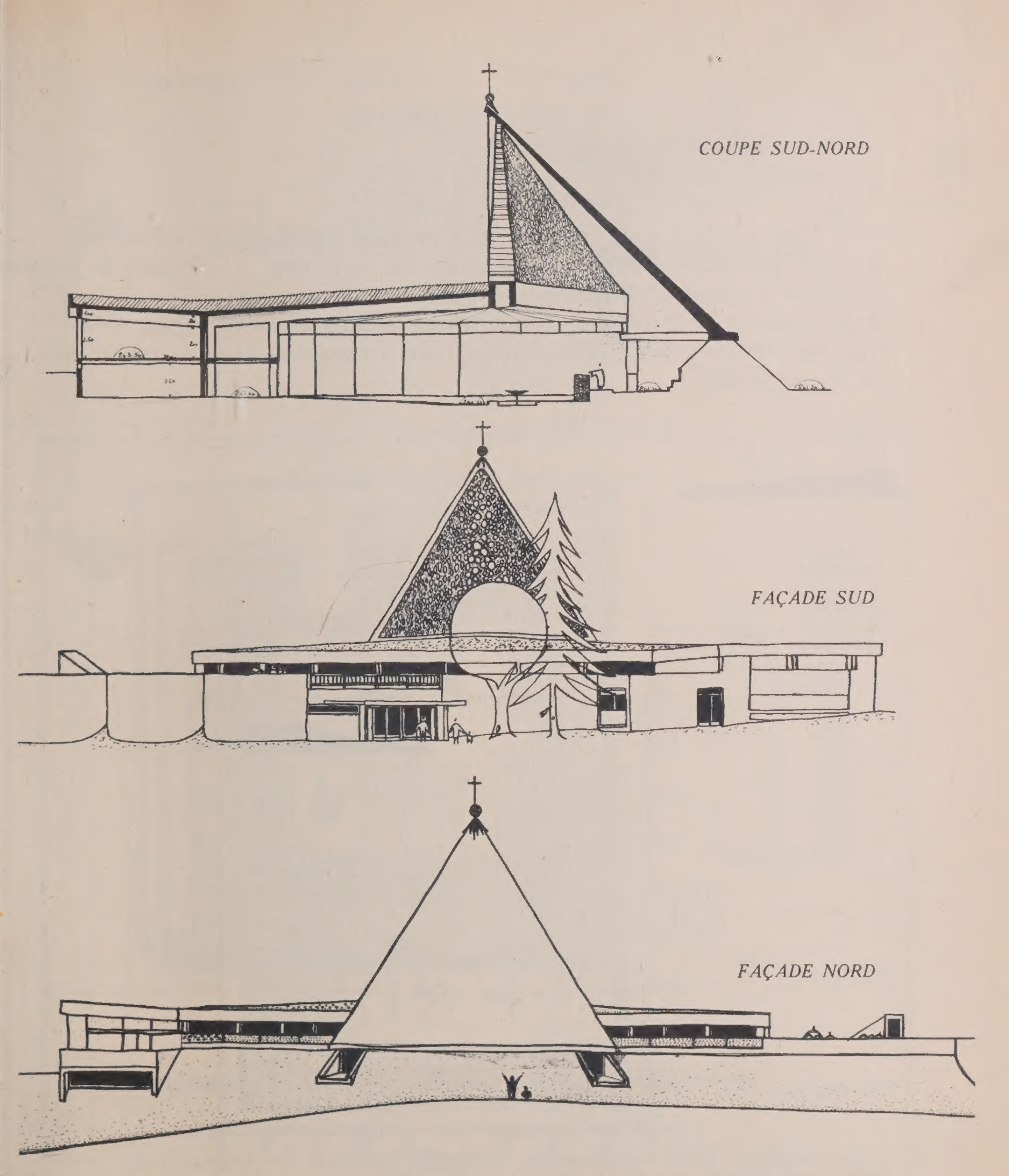
*11 Sacristie des enfants de chœur*
*12 Sacristie des prêtres et chapelle de semaine*
*13 Bureaux*
*14 Salles de catéchisme*
*15 Escalier d'accès à la terrasse*
*16 Porche d'entrée*
*17 Journaux*

*ÉGLISE*

*1 Avant-chœur*
*2 Baptistère*
*3 Chœur*
*4 Autel*
*5 Présidence*
*6 Parole*
*7 Eclairage latéral*
*8 Statue de la Vierge*
*9 Confessionnal*
*10 Escalier d'accès à la tribune*

*CURE*

*18 Séjour*
*19 Chambres*
*20 Cuisine*
*21 Loggia*
*22 Cour de service*

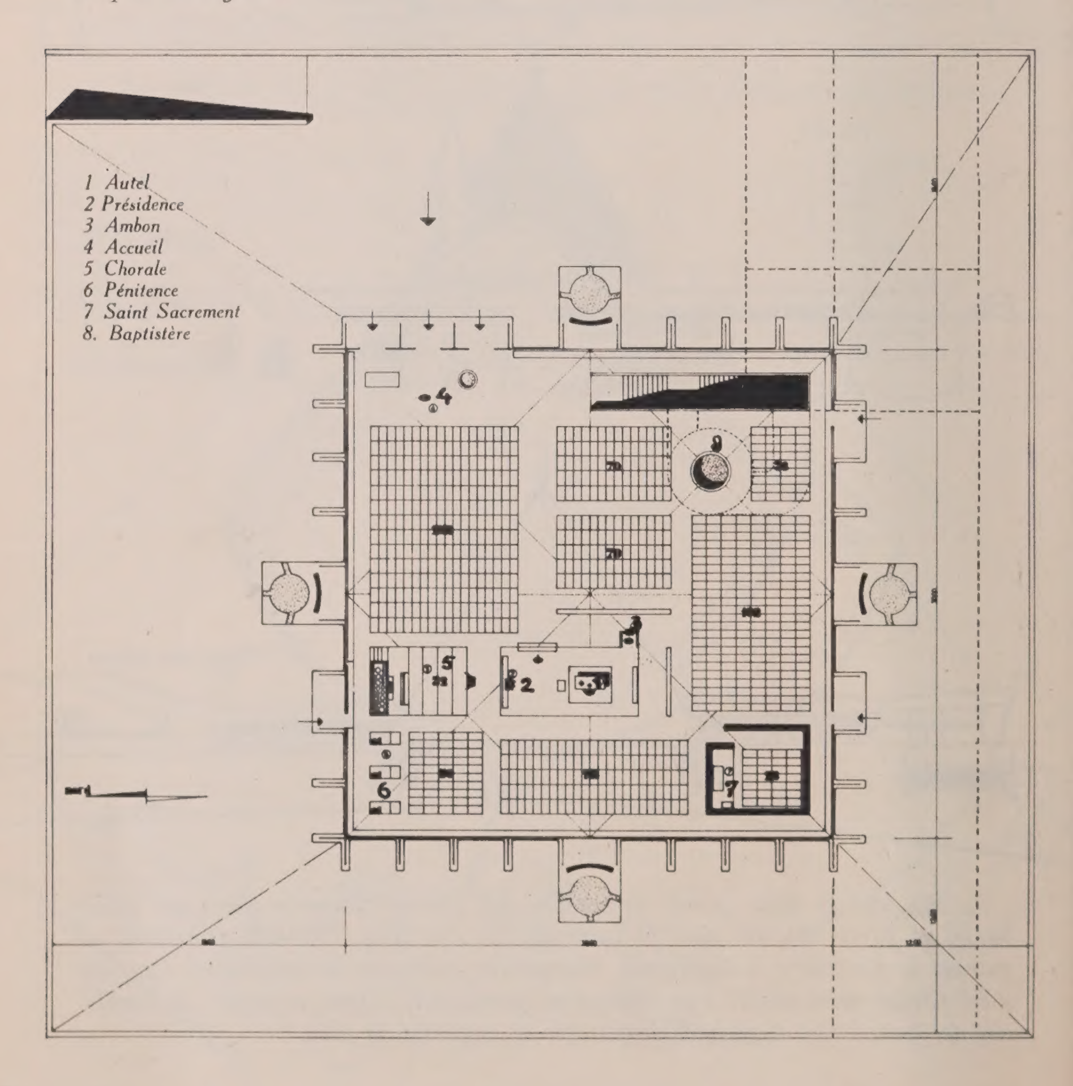


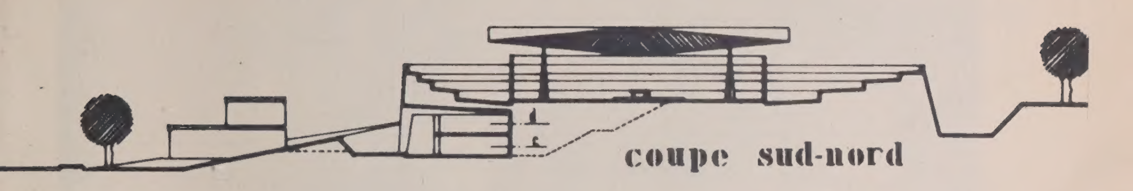

*Au pied de deux grands immeubles, M. Pierre Genton a conçu une église basse, en partie enterrée dans la butte où elle s'enracine. Un élément vertical en marque la présence : le lanterneau triangulaire au-dessus du sanctuaire. Le plan a été parfaitement adapté à la célébration paroissiale. Dans ce projet, la simplicité des formes joue harmonieusement avec la souplesse du plan.*

# L'église du Plateau

## *par Cottin*

*Dans le projet de M. F.-R. Cottin, un grand mur d'enceinte crée une zône de silence qui aboutit à l'église conçue comme une vaste tente. L'opposition de la solidité de la clôture et de l'élégance du sanctuaire crée un contraste frappant qui évoque immédiatement certaines caractéristiques du sacré chrétien : l'église temporelle, invisible, se trouve à la fois engagée dans le courant de la vie et séparée de lui par son mystère.*





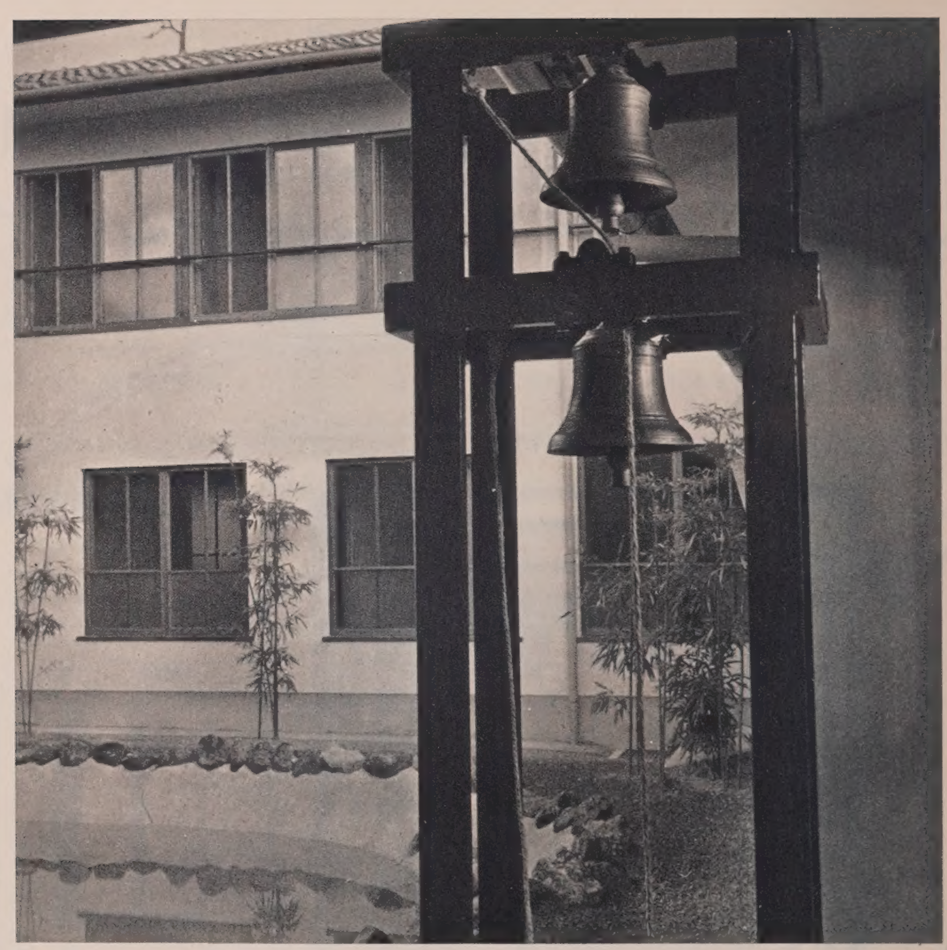

**coupe sud-nord**

VUE PERIPHERIQUE SECTEUR PLATEAU

nord

**plan masse**

*A l'intérieur, le dispositif liturgique soigneusement étudié a trouvé, dans son parti dissymétrique, une heureuse solution. Un accès particulier permet de descendre à un plan inférieur où sont réunis les salles de catéchismes et certains locaux paroissiaux. La chapelle des morts s'enfonce comme une catacombe dans le sol alors que le baptistère, au terme d'un cheminement souterrain, débouche par un lucernaire dans la clarté de l'église.*



Carmel de Kyoto

## PHOTOGRAPHIES

Walter Grunder : p. 1, 10, 11, 12, 13; R.P. Pouliot : p. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 32; Fasquel : p. 14, 17; Étienne Hubert : p. 25, 27.

L'ART SACRÉ, Directeurs RR. PP. Capellades et Cocagnac. O. P.

Directeurs de 1937 à 1954 :
RR. PP. COUTURIER et RÉGAMEY, O. P.
fondé par G. Mollard, Joseph Pichard et L. Salavin

Prix du fascicule : 2,50 NF.

Abonnements : 1 an, France : 12 NF, pour les ecclésiastiques et les communautés religieuses : 11 NF.
Étranger : 14 NF. - Abonnement de soutien : 15 NF. La Reliure Clio, Pega bleu, 24 cahiers : 5 NF.
aux Éditions du Cerf, 29, bd Latour-Maubourg, Paris-VII[e] - C.C.P. Paris 1436-36.

Imp. GEORGES LANG, Paris-19[e] - Dépôt légal, 2[e] trimestre 1961. Le Gérant : FLEURET. Autorisation N° 19.886.